

DEXCOM G7

Indications de remboursement :

Le Dexcom G7 est remboursé chez les patients atteints de diabète de type 1, adultes et enfants à partir de 2 ans **dont l'objectif glycémique n'est pas atteint** malgré une insulinothérapie intensive par pompe externe (PSCI), et une autosurveillance glycémique pluriquotidienne ($\geq 4/j$).

Date de mise en application :

L'arrêté de remboursement prendra effet à l'issue du délai légal de 13 jours, soit **le 9 février 2026**. À compter de cette date, les prescriptions pourront être mises en œuvre dans le cadre du remboursement.

Transition du Dexcom G6 au Dexcom G7 :

- La transition pourra débuter dès la mise en application du remboursement.
- L'ensemble des Prestataires de Santé à Domicile a été formé ces derniers mois à l'utilisation du Dexcom G7.
- Des premières commandes ont déjà été expédiées afin d'équiper rapidement les premiers patients.

Des outils d'éducation dédiés aux patients sont disponibles, sur internet et en format papier, afin d'accompagner efficacement la transition vers le Dexcom G7 (mise en route, manipulation, bonnes pratiques).

Prescription :

- **Patients déjà utilisateurs du Dexcom G6 :**
→ *Aucune Demande d'Entente Préalable requise – une simple prescription suffit.*
- **Patients n'ayant jamais utilisé un capteur Dexcom :**
→ *Une Demande d'Entente Préalable est nécessaire.*

Et enfin quelques rappels sur les points clés du **Dexcom G7** :



- **Précision de la mesure** dans toutes les plages de glycémie, même en cas de forte variation.
- **Démarrage rapide** : en seulement **30 minutes**
- **Flexibilité** : possibilité de **varier les sites de port** du capteur
- **Design optimisé** : capteur **petit, tout-en-un**, pour plus de confort et discrétion **sans** transmetteur à rajouter et à changer